

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

des directeurs & directrices  
de la fonction publique hospitalière  
au Comité consultatif national (CCN).

# 2022

*faites entendre  
votre voix !*

*L'équilibre vie pro-vie perso :  
c'est aussi ma santé  
qui est en jeu.*

*Le droit à la  
déconnexion ne doit  
plus être un sujet tabou.*

*Pas question d'être  
utilisé comme un fusible  
par ma hiérarchie  
ni de subir des pressions.*

*J'ai toujours voulu m'investir  
au service des personnes,  
pas dans un établissement  
qui n'est là que pour gérer  
les crises et les pénuries.*

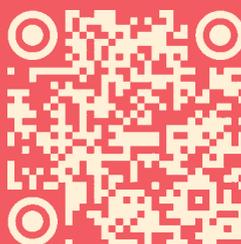
*Les femmes doivent avoir  
les mêmes chances que leurs  
collègues pour accéder  
aux emplois supérieurs.*

1000 postes de directeurs perdus en 10 ans,  
1200 € / mois de pouvoir d'achat en moins,  
journées à rallonge, absence de droit à la  
déconnexion, multiplication des intérim,  
manque de reconnaissance professionnelle  
et statutaire, évaluations opaques, mobi-  
lités entravées, isolement et accroissement  
des responsabilités...

Alors... On continue ?

Ou on change la donne ?

Pour changer cette situation,  
l'Ufmict-CGT a fait 130 propositions  
pour permettre aux directeur·rice·s  
de reprendre la main.



retrouvez tout  
l'argumentaire  
sur notre site !

# 130 PROPOSITIONS DE L'UFMICT-CGT POUR LES DIRECTEURS & DIRECTRICES DE LA FPH

Nous aimons notre métier, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous engager. Pas question de laisser notre quotidien professionnel se dégrader lentement : cette nouvelle liste Ufmict-CGT se veut être force de proposition et compte faire le maximum pour se faire entendre !

Exercer un management alternatif, au service de la prise en charge sanitaire et sociale de la population sur tout le territoire, c'est possible, voici quelques unes de nos revendications pour y arriver :

## Des statuts renforcés.

- La fusion DH / D3S (CGT : 1<sup>er</sup> syndicat à l'exiger dès 2005).
- L'alignement statutaire DS sur les DH/D3S.
- Un plan de titularisation pour les contractuel-le-s.
- Une gestion nationale de la carrière par un CNG rénové.
- Une mobilité facilitée dans des règles transparentes.



## Des métiers plus attractifs, mieux rémunérés.

- La création de 1000 postes de directeur-ric-e-s.
- Un « choc d'attractivité » pour les DS.
- Un transfert « primes-points » permettant l'intégration progressive de l'ensemble des primes dans le traitement indiciaire.
- L'augmentation de la rémunération de + 35 % en début de carrière et + 25 % en fin de carrière.
- L'ouverture du droit à la retraite dès 60 ans avec 75 % de la dernière rémunération (primes et indemnités comprises).
- Un nouveau droit à la formation de 20 jours par an.



## Le respect de notre santé et de meilleures conditions de travail.

- L'application de la limite maximale de 48 heures de travail par semaine et d'un droit à la déconnexion.
- La mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels et le suivi des directeur-ric-e-s.
- Une campagne de lutte contre toutes les discriminations (*handicap, santé, origines, orientation sexuelle, activité syndicale...*).
- La lutte contre les pratiques de management brutal ou contre les situations de harcèlement.
- La reconnaissance du droit d'alerte des directeur-ric-e-s et leur protection.
- L'égalité effective femmes - hommes.



**Donnez-nous la force  
pour porter vos revendications  
EN VOTANT POUR  
LA LISTE PRÉSENTÉE PAR  
L'UFMICT-CGT  
AUX ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022.**

[ufmict@sante.cgt.fr](mailto:ufmict@sante.cgt.fr)  
01 55 82 87 57



Retrouvez-nous sur notre site & les réseaux!  
[syndicoop.fr/ufmict/liste-candidats](http://syndicoop.fr/ufmict/liste-candidats)  
[@UFMICT](https://www.linkedin.com/company/ufmict) Collectif directeur-ric-e-s santé CGT